



Durée

2 jours

Publics

- Directeurs, Administrateurs
- Responsables comptables, financiers

Prérequis

- Connaissance de base sur les règles de création, de fonctionnement et de financement des ESSMS

Moyens mobilisés

Matériel : salle de cours, vidéoprojecteur

Méthodes pédagogiques :

- Exposés théoriques
- Exercices d'application
- Cas pratiques

Modalités d'évaluation

Évaluation des travaux réalisés et analyse des résultats

Délai d'accès

La formation est organisée dans un délai de 3 mois à compter de la demande.

Accessibilité

Pour connaître nos modalités d'accès et d'accueil des publics en situation de handicap, merci de nous contacter.

Inscription & informations

formation@jegardcreatis.com

Tarifs

Prestation INTRA adaptée aux attentes.
Devis sur demande

Après avoir négocié votre précédent CPOM et basculé dans les nouveaux outils (EPRD-ERRD), le temps de la renégociation du contrat est venu. Nous vous proposons de vous présenter le contexte, les évolutions législatives et réglementaires, les différentes étapes de négociation et les points de vigilance de la trame du contrat.

La seconde journée est consacrée à l'élaboration du diagnostic financier et aux projections financières.



Objectifs et compétences visées

- Savoir préparer les points de négociation et de vigilance du prochain CPOM
- Connaître la réglementation et les éléments permettant de négocier
- Être capable d'élaborer un diagnostic financier et des projections pluriannuelles



Contenu de la formation

1 - Outils et Méthode de négociation du CPOM

- Retour d'expériences sur la précédente génération de CPOM et sur la jurisprudence récente
- Impact des politiques publiques et des textes sur la négociation du prochain CPOM
- Impact du contexte économique sur le nouveau cadre
- Valorisation du bilan du précédent CPOM
- Les nouveaux outils de négociation des CPOM
- Les axes stratégiques de négociation
- Cibles d'activité : quelles unités de mesures et quels impacts sur les financements
- Les fiches actions à privilégier
- Les points de vigilance incontournables

2 - Élaborer son diagnostic et réaliser les projections financières

- Apprécier la situation financière de départ
- Établir des projections pluriannuelles dans le cadre du CPOM et de l'EPRD (ou du BP)
- Affecter le résultat
- Suivre le CPOM et ses indicateurs